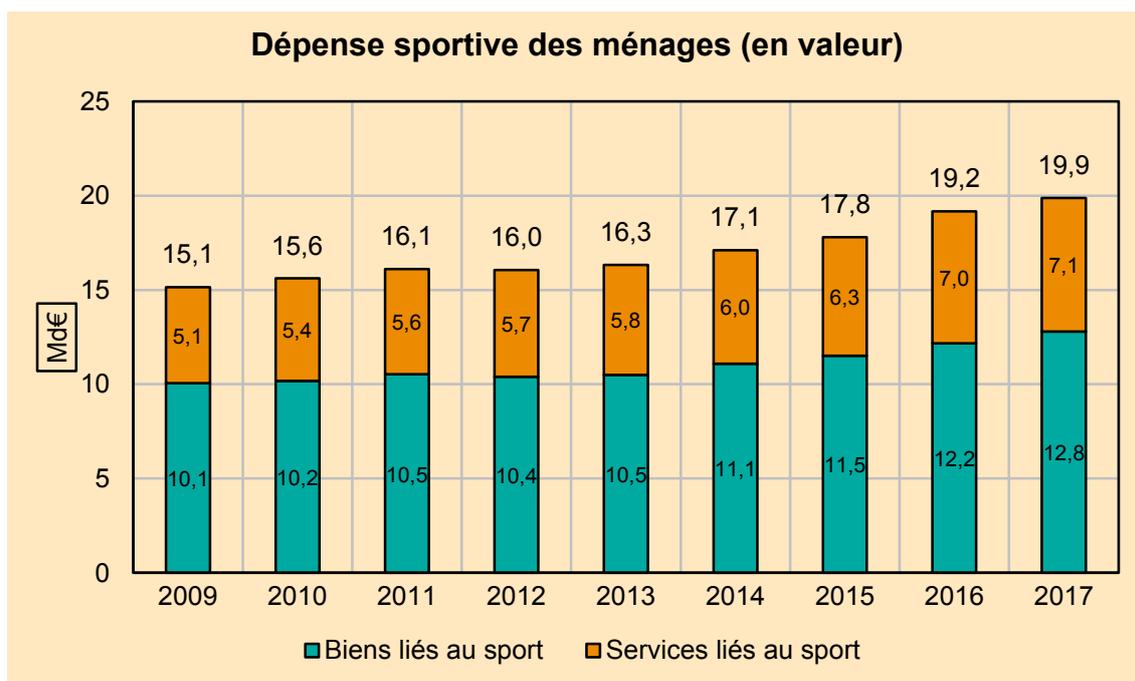


## Poids économique du sport – Édition 2019

Publication le 09 août 2019

### Dépenses sportives des ménages

En 2017, la dépense sportive des ménages en valeur progresse de 3,7 % (après +7,7 % en 2016) pour atteindre 19,9 Md€ (à prix courants), ce qui représente 0,9 point de PIB (produit intérieur brut).



Source: Poids économique du sport – Édition 2019, INJEP-MEDES.

Cette hausse provient essentiellement du dynamisme de la consommation en sportifs (+5,1 % en 2017). Celle-ci est soutenue notamment par la croissance de la consommation des « articles de sport (y compris chaussures de ski) » (+5,0 % en 2017) qui constitue le premier poste de la dépense sportive des ménages (5,8 Md€ en 2017, soit 29 % de la dépense sportive des ménages).

Deux des principaux postes de la dépense sportive sont en baisse en 2017, la consommation de « vêtements de sport (y compris maillots de bain) » (-0,9 % après -0,1 % en 2015 et -1,0 % en 2016) ainsi que les « services caractéristiques du secteur sport » qui marquent le pas après plusieurs années de fort dynamisme (-2,4 %, après +4,1% en 2015 et +18,3 % en 2016).

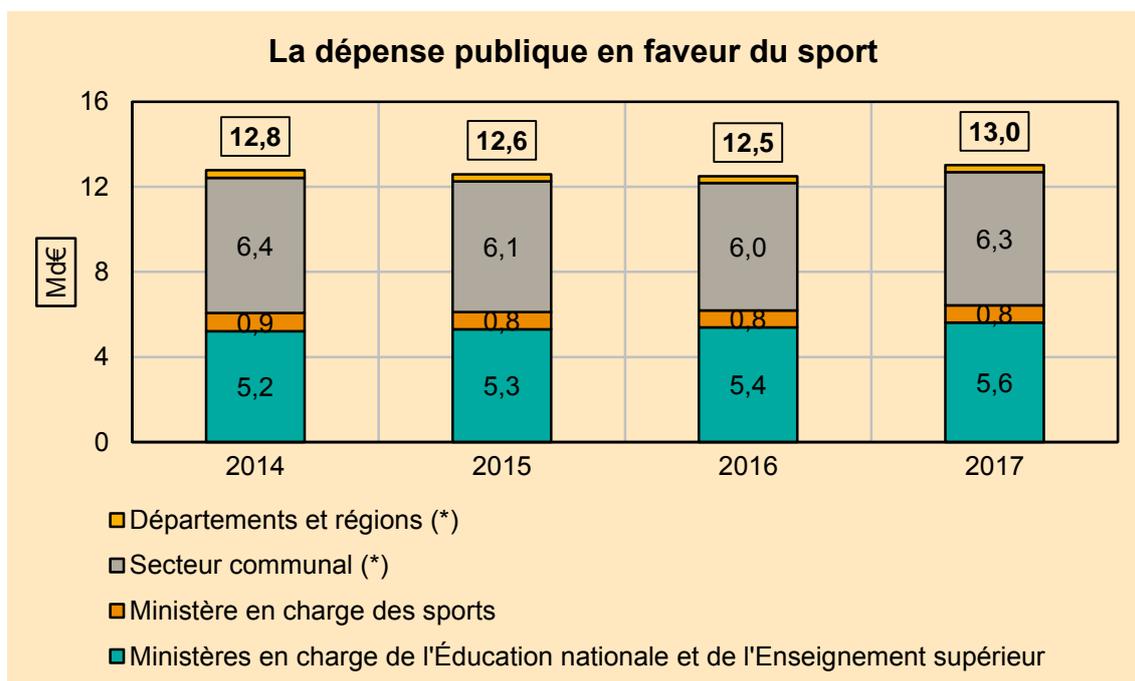
À noter que le dynamisme de la dépense sportive des ménages provient essentiellement d'une croissance en volume (+3,4 % après +7,1 % en 2016), la croissance des prix restant contenue (+0,4 % en 2016 et 2017).

### Dépenses des administrations publiques en faveur du sport

En 2017, les administrations publiques consacrent 13,0 Md€ en faveur du sport (+4,2 % par rapport à 2016), ce qui représente 0,6 point de PIB.

L'État contribue environ à la moitié de ces dépenses (6,4 Md€ en 2017). Au sein de l'État, les ministères en charge de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur restent les plus gros

contributeurs au titre de la rémunération des enseignants d'éducation physique et sportive (environ 87% des dépenses de l'État comptabilisées dans cette étude).



(\*) Hors flux internes du sous-secteur des administrations publiques locales.

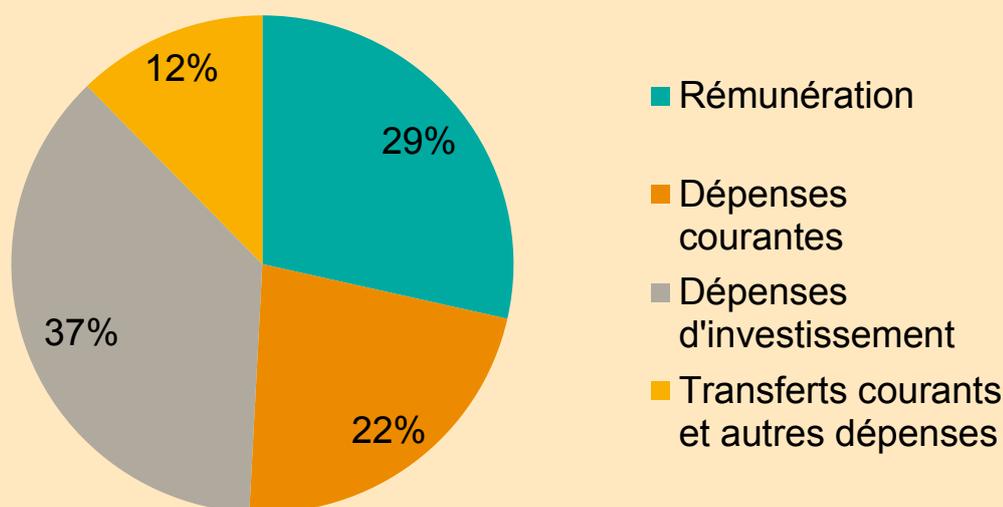
Source: Poids économique du sport – Édition 2019, INJEP-MEDES.

En 2017, la dépense des administrations publiques locales en faveur du sport s'élève à 6,6 Md€. Le sport représente ainsi plus de la moitié des dépenses de la fonction « 08.1 - Services récréatifs et sportifs » (cf. Comptes nationaux annuels - base 2014, INSEE ; Dépenses des administrations publiques ventilées par fonction en 2017).

L'essentiel de cette dépense est financé par les communes qui contribuent pour 95 % du total (soit 6,3 Md€), les régions et départements supportant quant à eux 5 % du total (soit 0,3Md€).

Les dépenses d'investissement (acquisition nette d'actifs non financiers) représentent 37 % du total. Il s'agit du premier poste de dépenses en faveur du sport des administrations publiques locales (cf. graphique ci-dessous). Viennent ensuite les rémunérations (29 %) et les dépenses courantes (autrement dit les consommations intermédiaires, 22 %).

## Structure des dépenses des administrations publiques locales en faveur du sport (2017)



Source: Poids économique du sport – Édition 2019, INJEP-MEDES.

### Dépenses sportives des entreprises

Les droits des retransmissions des événements sportifs continuent de progresser en 2017 (+3,3 %) pour atteindre 1,6 Md€.

D'après le Baromètre Admical 2018 du mécénat d'entreprise en France<sup>1</sup>, le sport reste en 2017 le domaine mobilisant le plus d'entreprises au titre du mécénat (environ une entreprise engagée sur quatre). Néanmoins, en terme de budget, les sommes engagées dans le sport restent faibles (environ 10 % ou moins des sommes engagées selon les années).

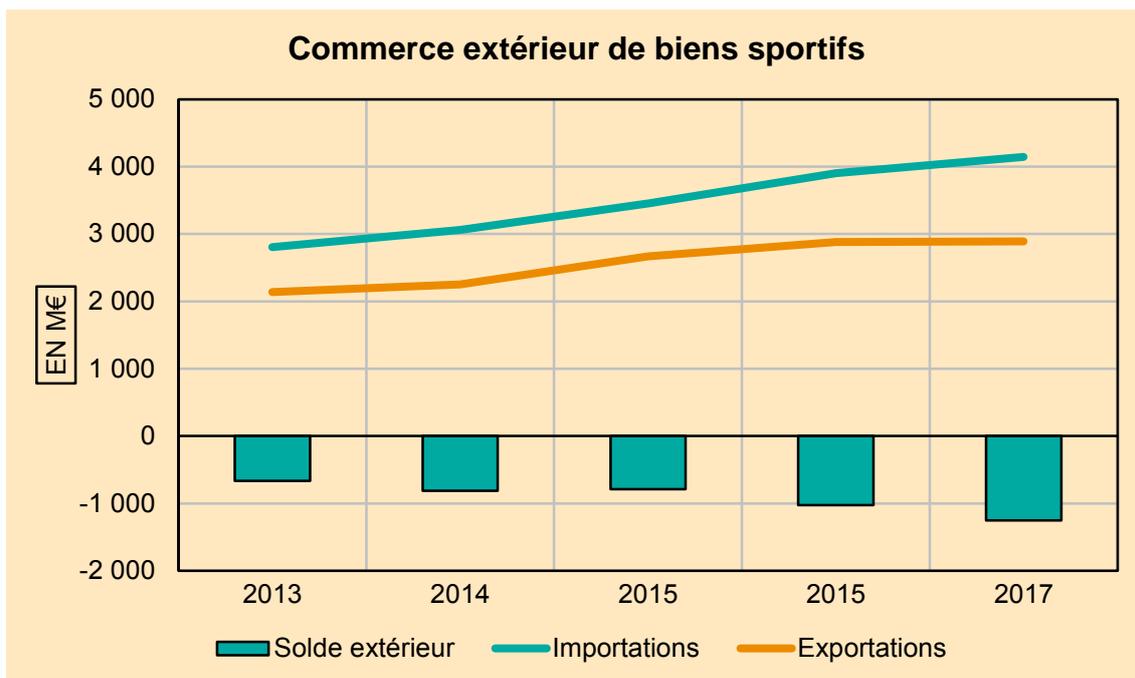
### Commerce extérieur en biens sportifs

Bien qu'elles continuent de progresser, les exportations de biens à usage sportif ralentissent en 2017 (+0,3 % après +8,0 % en 2016) pour s'établir à 2,9 Md€ (en euros courants). Ce ralentissement est lié à la baisse, après plusieurs années très dynamiques, des exportations des « Autres bateaux de plaisance ou de sport » (-22% en 2017). Les importations, tirées par les « Autres chaussures de sport » et les « Bicyclettes et accessoires », restent quant à elles en forte croissance (+6,1 % après +13,0 % en 2016). Elles s'élèvent à 4,1 Md€ en 2017 (en euros courants).

**Au total, le solde commercial des biens sportifs continue de se dégrader en 2017 (-1,3 Md€ après -1,0 Md€ en 2016).**

<sup>1</sup> « Le mécénat d'entreprise en France - Baromètre Admical », Octobre 2018.

[http://admical.org/sites/default/files/uploads/basedocu/etude\\_mecenat\\_dentreprise\\_en\\_france\\_2018\\_vf.pdf](http://admical.org/sites/default/files/uploads/basedocu/etude_mecenat_dentreprise_en_france_2018_vf.pdf)



Source: Poids économique du sport – Édition 2019, INJEP-MEDES.

#### Pour aller plus loin

- Comptes nationaux annuels - base 2014, INSEE ; Dépenses des administrations publiques ventilées par fonction en 2017  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3547449?sommaire=3547646>

## **Méthode**

Le « Poids économique du sport » vise une description la plus pertinente et la plus fiable possible des flux économiques liés à la pratique d'une activité sportive. Des changements de méthodologie sont opérés régulièrement pour tenir compte de l'évolution de l'économie du sport, mais aussi des sources statistiques (enquêtes ou données administratives notamment) qui permettent de décrire ce champ. Les séries de données sont alors révisées dans leur intégralité.

Depuis la dernière publication intervenue en 2017, le service statistique ministériel a refondu l'estimation de certains postes des comptes en tenant compte de l'évolution des sources statistiques mobilisables. Cette nécessaire refonte méthodologique, réalisée avec l'aide de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), a porté plus particulièrement sur les dépenses des administrations publiques locales. L'édition 2019 du « Poids économique du sport » décrit ainsi l'économie du sport au regard des dernières données et méthodes disponibles.

### Principales révisions

- La dépense des administrations publiques locales a été révisée à la baisse suite à la prise en compte des données de la DGFIP.
- La dépense du ministère en charge de l'Éducation nationale a été révisée à la hausse suite à l'intégration des charges sociales dans les dépenses de rémunérations du second degré.
- S'agissant de la dépense des entreprises, seules les données portant sur les droits de retransmission des événements sportifs (source CSA) ont été conservées. La série portant sur les dépenses de sponsoring n'a pas été reconduite faute de sources statistiques fiables.

Pour plus de précisions, voir « Poids économique du sport – Édition 2019 / Méthodologie ».